

L'**APEL** (loi 1901) de l'école sainte Anne et du collège sainte Jeanne d'Arc à Crozon est affiliée à l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre nationale, seule et unique association représentative pour l'ensemble des établissements de l'enseignement catholique en France et présente à tous les niveaux (local, départemental, régional et national).

En 2017, en France : 915000 familles adhérentes pour 2 million d'élèves environ.

L'APEL locale ne compte que 62 familles adhérentes pour 460 élèves !!!

Elle est dirigée par une équipe de parents bénévoles ; le conseil d'administration, élu par l'assemblée générale des adhérents. Celui-ci élit à son tour un bureau dont la composition actuelle est la suivante :

Président :	Etienne-Olivier MORELL	Vice-Présidente :	Emilie AZEMA
Trésorière :	Ysabelle CLOAREC	Vice-trésorière :	Cindy QUERE
Secrétaire :	Marie FAUQUET	Vice-secrétaire :	Thierry CLOAREC

#### **Les missions de l'association :**

**Représenter** les parents d'élèves, auprès des directions des établissements, des pouvoirs publics et des instances catholiques.

**Accueillir** les familles lors de la rentrée scolaire, des portes ouvertes,....

**Informier** les parents d'élèves des services qui leur sont proposés : conférences, rencontres parents-école, formations, commissions d'appel, ...

**Animer** en proposant des activités périscolaires aux élèves et des actions ponctuelles comme des ventes de pâtisseries ou d'objets réalisés par des bénévoles, organiser des marchés de Noël et de Pâques, la kermesse annuelle, des bourses aux livres ou aux vêtements. Certains de ces événements permettent de réaliser des bénéfices qui réduiront le coût pour toutes les familles des sorties et voyages scolaires organisés par les enseignants.

#### **Qui peut y adhérer ?**

Par défaut, tous les parents d'élèves scolarisés dans un établissement catholique, sauf évidemment ceux qui le refusent expressément. La cotisation 2018 sera comprise entre 17 et 18 € (délibération à venir) dont 15,46 € seront versés à l'APEL départementale. Une seule cotisation est demandée par famille quel que soit le nombre d'enfant et l'établissement (école, collège ou lycée).

**Un manque d'information et des idées reçues expliquent en partie la faible proportion de familles adhérentes. Alors chers parents d'élèves, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à venir lors des journées d'information organisées par l'APEL de votre établissement.**

#### **Contacts :**

Courriel : [apel.crozon@gmail.com](mailto:apel.crozon@gmail.com)

Tél. : 06 11 01 07 01 (président)

Adresse : 9 rue du chanoine GRALL 29160 CROZON

Par ailleurs, l'APEL dispose d'une page sur les sites web de l'école et du collège...

Liens utiles : <http://departement29.sites.apel.fr/>